

L'An deux mille vingt et un, le trois mars, le Conseil Municipal de la Commune de CHATEAU-VILLE-VIEILLE, composé de 11 membres en exercice, dûment convoqué le 24 février 2021 s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis PONCET**, Maire.

PRESENTS : JEAN-LOUIS PONCET, BERNADETTE ALLAIS, MYRTILLE BLANC, MAUD JABERG, LAURENT JOUBERT, ANNE LABIAU, PHILIPPE MARTY, JEAN-PIERRE MASCHIO, MICHEL MOUTTE, NICOLE TERRASSE

ABSENT : MATHIEU LAURANS

SECRETARE DE SEANCE : ANNE LABIAU

PRESENTS : 10

POUVOIRS : 0

SUFFRAGES EXPRIMES : 10

L'ordre du jour avait été fixé dans la convocation adressée le 24 février 2021
Le quorum ayant été constaté le Maire ouvre la séance à 18 heures 30
Le compte rendu de la séance du 23 février 2021 est adopté à l'unanimité.

Attribution du marché d'acheminement et de fourniture d'électricité pour les bâtiments et les équipements de la Commune de Château-Ville-Vieille

VU le Code de la Commande Publique,

VU le rapport d'analyse des offres suite à la commission MAPA du 3 mars 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité

- **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du marché public portant sur l'acheminement et à la fourniture d'électricité pour les bâtiments et les équipements de la Commune de Château-Ville-Vieille
- **PRECISE** que l'offre de EDSB L'Agence – Place Médecin Général Blanchard – 05100 BRIANCON, a été retenue pour un montant total H.T. de 18 853.24 Euros, lors de la réunion de la commission MAPA du 3 mars 2021. Cette somme correspond à la consommation annuelle estimée pour chaque point de livraison conformément au BPU/DQE remis lors de la consultation.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits au budget principal

Séance levée à 19 heures 30

Le Maire
Jean-Louis PONCET

